

Séance du 30 juin 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	33
Présents	29
Absents	4
Procurations	4
Votants	33

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le trente juin deux mille vingt-six à dix-neuf heures à la salle l'AULA sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-trois juin deux mille vingt-six par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Sabine MIRAL, Christian MAZUC, Jean-Philippe ABINAL, Maurice QUATTROPANI, Christine LATAPIE, Mathis VIGUIER, Martine ROUJON, Jean-Louis COSTE, Jacques DOUZIECH, Françoise VITIELLO, Marie-Noëlle SAGE, Isabelle COURTIAL, Thierry RUSCASSIÉ, Salma BÉNALI, Christian GIRAUD, Valérie ABADIE-ROQUES, Patrick MÉRAVILLES, Arnaud RAMPLOU, Franck TOURNERET, Benjamin GOURDON, Jean-François BLANC, Didier ROBLET, Audrey MATHIEU, Benjamin GOUDERGUES, Julie SAVIGNAC, Laura BOUTONNET, Sandrine BUSCAYLET, Alexis CÉSAR.

Absents ayant donné pouvoir : Catherine COUFFIN (pouvoir à Sabine MIRAL), Gulistan DINCEL (pouvoir à Jacques DOUZIECH), Rachida EL HAOUARI (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Mathis VIGUIER)

Absent excusé :

Secrétaire de séance : Sabine MIRAL

FIN/106-2026**Décision Modificative 2026 N°3
Budget annexe Réseau de chaleur**

Vu l'avis unanimement favorable après examen de la commission en date du 22 juin 2026,

ENTENDU que le projet de décision modificative concerne une modification de budget entre chapitres de la section d'investissement sans modification du budget inscrit.

CONSIDERANT que dans le cadre des travaux de mise aux normes du réseau de chaleur des crédits ont été votés à hauteur de 650 000€.

CONSIDERANT que suite à la consultation lancée et aux réceptions des offres, il convient de prévoir un surcout des travaux à hauteur de 60 000 €.

CONSIDERANT que ce surcout sera financé par les versements des subventions sollicitées pour cette opération.

CONSIDERANT qu'il convient également de transférer une partie du budget prévu sur le chapitre « 23 – Travaux » vers le chapitre « 20 – Etudes » afin de financer les dépenses de maîtrise d'œuvre, contrôle technique et géo-référencement.

CONSIDERANT que les modifications introduites par cette décision modificative sont détaillées ci-dessous :

■ EN SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses

Chapitre	Article	Objet	Voté 2026 avant DM3	Propositions nouvelles	Total
20	2031	Etudes	1 462,50	75 000,00	76 462,50
23	2313	Constructions	650 000,00	-15 000,00	635 000,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT			651 462,50	60 000,00	711 462,50

Recettes

Chapitre	Article	Objet	Voté 2026 avant DM3	Propositions nouvelles	Total
13	1311	Subv. transf. Etat et établissements nationaux	0,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT			0,00	60 000,00	60 000,00

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- approuve la décision modificative 2026 N°3 du Budget annexe Réseau de Chaleur telle qu'exposée ci-dessus.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,


Jean-Philippe KÉROSLIAN

La Secrétaire de séance,


Sabine MIRAL

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 03 JUL. 2026

Et de la publication le : 03 JUL. 2026